

Réunion plénière du Conseil de l'emploi et de la formation (CEF) n° 8

5 et 6 avril 2023

Note de présentation d'un projet de

Plan de relance de l'emploi de la filière équine de référence

(Projet PREFErence)

I – De l'intérêt de concevoir un plan en commun

Il est du rôle du CEF d'accompagner l'ensemble de la filière sur les questions et enjeux de l'emploi et de la formation. Jusqu'à présent, le Conseil a soutenu des actions visant à développer et promouvoir l'emploi, à l'initiative de tel ou tel de ses membres, ou en partenariat avec plusieurs d'entre eux (comme le concours « un des meilleurs apprentis de France », par exemple).

Mais ces membres ont pris et prennent par ailleurs d'autres initiatives en ce sens. Elles ne sont pas nécessairement connues de tous et pourraient avoir davantage de rayonnement si tel était le cas. Par ailleurs, de nouvelles idées d'actions pourraient émerger dans le cadre d'une réflexion commune et une mise en commun de moyens pourraient permettre une meilleure efficacité.

L'élaboration d'un **plan** peut permettre à la fois une meilleure mise en évidence des actions déjà développées (pour mieux les faire connaître, en partager le bilan, etc.) et l'élaboration d'une vision prospective des thèmes qui pourraient être développés. Cela pourrait permettre de leur donner davantage de cohérence et d'efficacité.

Des échanges ont déjà permis d'explorer cette piste de travail (visioconférences des 30 novembre 2022 et 11 janvier 2023) avec certains membres de la filière. Les avis sont favorables. Cette proposition est donc soumise à l'approbation de l'ensemble des membres du CEF.

II – Présentation du projet PREFErence

Dans un contexte de pénurie de personnels grandissant et touchant l'ensemble des secteurs de la filière équine (courses, sport, loisir), le projet PREFErence (plan de relance de l'emploi dans la filière équine de référence) est initié dans un but de rassembler les acteurs de l'emploi pour mener communément un plan de relance.

Les acteurs concernés (notamment AFASEC, AEDG, SEDJ, GHN, CPNE-EE, FFE et équi-ressources) se mobilisent depuis plusieurs années déjà pour inverser la tendance en proposant diverses actions. Ces actions menées de manière isolée ou commune laissent apparaître une difficulté de recensement des solutions proposées et une sensation de dispersion des instances de la filière.

Le plan de relance emploi de la filière équine de référence (PREFErence) a donc pour objectifs de :

- Recenser les actions menées par chacun des acteurs précités.
- Dynamiser communément les actions déjà existantes auprès des professionnels.
- Partager les idées et projets afin de profiter des forces vives de la communauté institutionnelle.
- Réfléchir en commun sur les sujets de fond.

Les ambitions de PREFErence sont doubles :

- Privilégier une voix unie et unique pour mieux faire connaître et reconnaître les métiers de la filière.
- Mettre en œuvre, dans le cadre d'un plan commun, durable et éthique, des actions concrètes pour les entreprises équestres, hippiques et équines.

Pour fonctionner, le projet PREFErence doit être en mesure de proposer un plan de communication et de s'appuyer sur des moyens humains et financiers.

Pensés dans la logique du [plan de réduction des tensions de recrutement](#) lancé par le gouvernement français en septembre 2021, trois grands axes travail ont été ciblés.

- Développement du bien-être au travail.
- Soutien moral et économique aux entreprises.
- Conseil en construction de carrière.

III – Prévision des tâches et calendrier

Dans l'hypothèse où le CEF validerait ce projet, un groupe de travail PREFErence serait mis en place, avec comme premiers objectifs de travail de :

- Finaliser le projet de plan proposé.
- Terminer le recensement des actions entreprises par les uns et les autres, en faire éventuellement un bilan interne afin de déterminer les axes d'améliorations.
- Déterminer des actions prioritaires.
- Les mettre en œuvre.
- Organiser la communication.

%%%%%%%%